

La Politique du français 2011-2012

La langue française est riche, belle, mais complexe. Pour réussir à la maîtriser, il faut faire les efforts nécessaires, et ce, de façon continue. Les cours de français ne peuvent pas, à eux seuls, contribuer à améliorer la qualité du français des élèves. Il faut que ce soit une responsabilité partagée de tous. En appui aux cours de français, le Collège Saint-Paul adopte une POLITIQUE DU FRANÇAIS dans toutes les disciplines. Cette politique vient ainsi confirmer l'importance pour les élèves de fournir des efforts en français, dans toutes les disciplines et en tout temps. De plus, il ne faut pas oublier que des juin 2010, il y aura une règle de réussite disciplinaire établie par le MELS en français, c'est-à-dire qu'un élève devra obtenir 60 % et au moins la cote 3 pour la compétence écrire des textes variés.

Objectifs

- Améliorer la qualité de la langue écrite et parlée.
- Améliorer l'utilisation de la langue française dans les autres disciplines.

BARÈME DE GRAMMAIRE ET D'ORTHOGRAPHE :

5	maîtrise très bien la langue française écrite
4	maîtrise bien la langue française écrite
3	maîtrise partiellement la langue française écrite
2	maîtrise peu la langue française écrite
1	ne maîtrise pas la langue française écrite

*Une erreur d'orthographe d'usage répétée ne sera comptabilisée qu'une seule fois.

Maîtriser une langue, c'est exigeant. Cela suppose l'intention d'en respecter et d'en faire respecter les règles. Pour ce faire, le Collège répartit les rôles. Ainsi, les élèves doivent se rendre responsables de l'orthographe dans l'élaboration de leurs travaux.

De leur côté, les enseignants et les enseignantes s'engagent à encourager et à valoriser la persévérance dans les efforts et la volonté de s'améliorer chaque jour.

Au Collège Saint-Paul, le français, ça compte!